

Plan.
énergie
du Grand Cubzaguais

Plan.
énergie

CONTEXTE



Lancé dans une démarche de Plan Climat Air Energie Territorial depuis mars 2020, le Grand Cubzaguais Communauté de Communes s'est engagé avec l'ensemble du territoire et de ses acteurs à atteindre les objectifs suivants :

Grand Cubzaguais	2026	2030	2050
Consommation d'énergie	-12%	-17%	-42%
Production ENR (tx couverture)	9%	13%	50%
Emissions de GES	-22%	-30%	-73%



Des **mesures à moyen et long terme** permettant de s'inscrire dans notre transition énergétique

Des **mesures immédiates**, permettant d'atteindre l'objectif national de - 10% de consommation énergétique.

Le contexte actuel liant crise énergétique, climatique, sociale et politique, nous pousse à accélérer cette stratégie afin de limiter au maximum l'impact de l'augmentation du prix de l'énergie sur la politique générale de la communauté de communes.

En effet, les budgets des collectivités locales vont se voir fortement imputés par la forte augmentation du prix de l'énergie. Selon, le ministère de la transition écologique, en 2023, les prix des marchés du gaz et de l'électricité seront plus de 10 fois supérieurs à ceux de 2020.

Il est donc indispensable d'anticiper ces coûts, à court terme avec des actions « d'urgence » et de bon sens, puis à moyens et à long terme pour s'inscrire solidement dans la transition énergétique.

Le Plan Energie Grand Cubzaguais vient donc étoffer et préciser le plan d'action du PCAET, sur le volet énergétique. Il se décline en 3 grandes orientations :

REDUIRE, RENOVER, PRODUIRE.



LE BILAN

Electricité

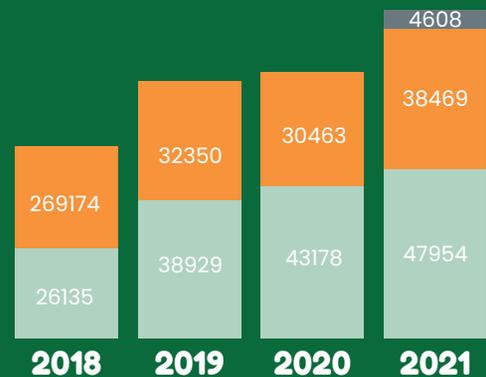
Gaz naturel

Bois

Consommation totale facturée
par énergie et par an (*en KWh*)



Dépenses par an
et par type d'énergie (*en €*)



Entre 2019 et 2021 la consommation totale du patrimoine communautaire à **augmenter de 13%**

Entre 2019 et 2021 le coût énergétique du patrimoine communautaire à **augmenter de 30%**, pour un atteindre un cout de 91 030€ en 2021.

01 REDUIRE

Réduire nos consommations énergétiques implique de transformer durablement nos habitudes et nos comportements. La première orientation du Plan Energie Grand Cubzaguais propose une série d'actions et d'écogestes pour les structures, les agents et les élus de la communauté de communes. Ces propositions font écho au plan de sobriété énergétique de l'Etat, annoncé par Madame la Première Ministre, Elisabeth Borne le 6 octobre 2022.

Des mesures par infrastructures :

	Infrastructures jeunes enfants	Infrastructures jeunes	Infrastructures sportives	Infrastructures de bureaux
Température à respecter	Réduction du chauffage à 20°C dans les salles communes ; Réduction à 19°C dans les salles de sieste ; Demander aux parents de bien couvrir les enfants.	Réduction du chauffage à 18°C dans les salles communes Demander aux parents de bien couvrir les enfants.	Réduction du chauffage à 18°C dans les salles communes et les vestiaires Réduction du chauffage de l'eau de la piscine de Bourg de 1 à 2°	Réduction du chauffage à 19°C dans les salles communes et les bureaux
Période de chauffe	Optimisation des temps de chauffe suivant ouverture de la structure ;	Optimisation des temps de chauffe suivant ouverture de la structure, 16° la nuit ;	Optimisation des temps de chauffe suivant ouverture de la structure, 16° la nuit	Optimisation des temps de chauffe suivant ouverture de la structure, 16° la nuit
Utilisation de l'eau chaude	Réduction de l'utilisation de l'Eau Chaude Sanitaire aux douches essentiellement ainsi qu'au nettoyage de la vaisselle.	Réduction de l'utilisation de l'Eau Chaude Sanitaire aux douches essentiellement ainsi qu'au nettoyage de la vaisselle.	Réduction de l'utilisation de l'Eau Chaude Sanitaire aux douches essentiellement	Réduction de l'utilisation de l'Eau Chaude Sanitaire aux douches essentiellement
Utilisation de l'éclairage	Réduire un maximum l'allumage des luminaires et des splits réversibles	Réduire un maximum l'allumage des luminaires ;	Réduire un maximum l'allumage des luminaires et réduire les temps d'allumage en journée et pendant les compétitions sportives	Réduire un maximum l'allumage des luminaires ;
Entretien	Mise en place d'une meilleure gestion de l'entretien des systèmes thermiques et de ventilation			

Eclairage public :

Réduction des temps d'éclairage public sur l'ensemble des zones :

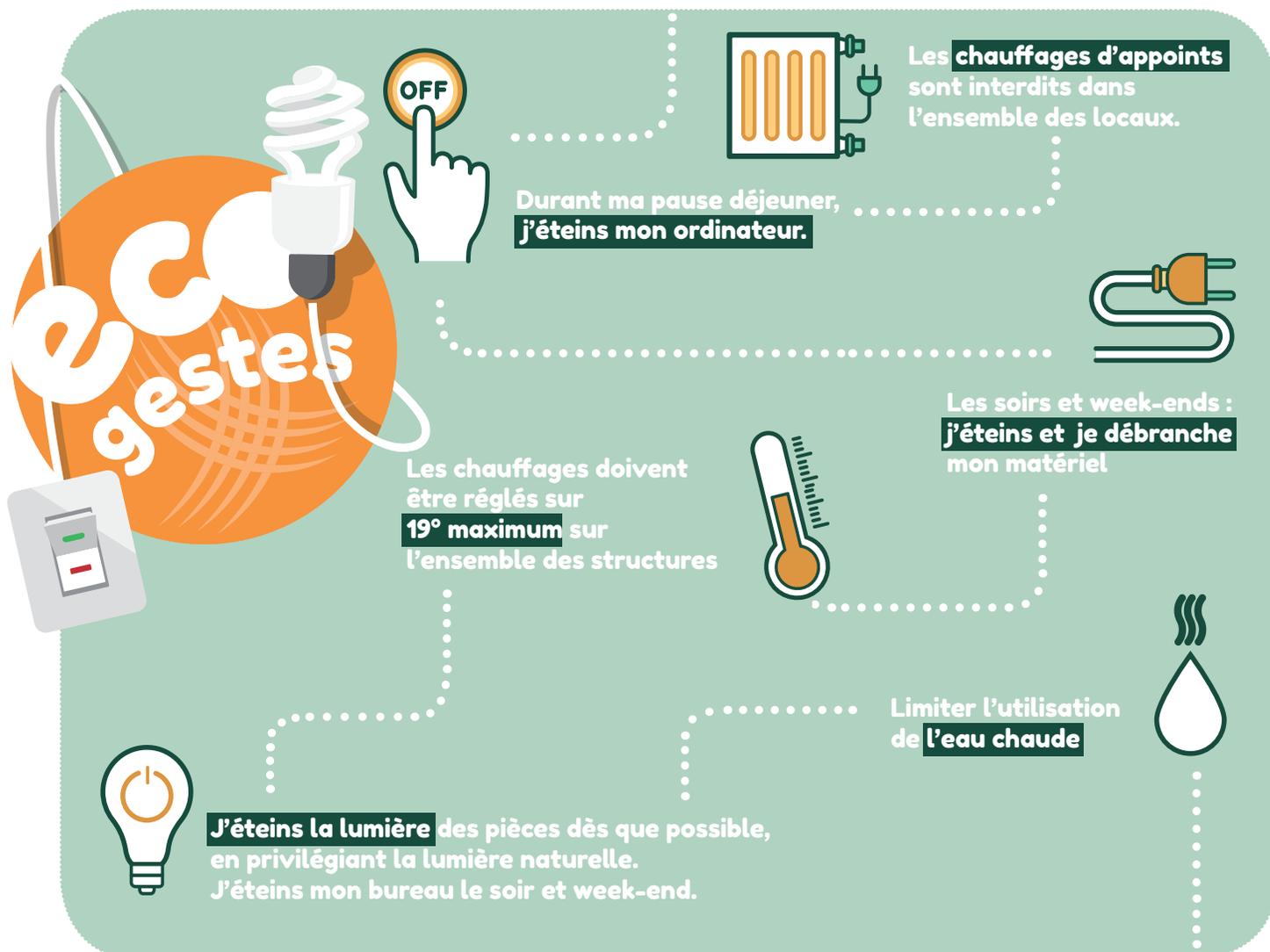
Extinction de 00h à 5h00

Les horaires seront modifiés et motivés par l'horloge astrologique de l'éclairage public.

Les écogestes :

Un écogeste est un geste simple du quotidien permettant de diminuer sa consommation d'énergie personnel. Réaliser collectivement, ces gestes simples peuvent avoir un impact significatif sur nos factures d'énergie et sur notre environnement.

Au travail aussi, il est possible d'agir pour l'environnement. Voici une série d'écogeste à appliquer dans votre structure ou en télétravail pour réduire votre empreinte écologique.



02 RÉNOVER

Réduire nos consommations énergétiques implique également de réaliser des investissements plus importants pour s'engager durablement dans la transition énergétique.

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes s'applique depuis quelques années à proposer, anticiper et mettre en place des programmes de réduction de consommation de nos énergies. De cette volonté, en ressort plusieurs programmes d'études et de travaux d'optimisation.

○ **Faire un bilan**

Le Grand Cubzaguais Communautés de communes, s'est doté en 2021, d'un « Conseil en Energie Partagé », en convention avec l'Agence Local de l'Energie et du Climat (ALEC).

Le « Conseil en Energie Partagé » est un service spécifique aux petites et moyennes collectivités, consistant à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé. Le CEP permet aux collectivités n'ayant pas les ressources en interne de maîtriser leur facture d'énergie, de développer une véritable politique d'efficacité énergétique, de valoriser leur patrimoine et de participer à une démarche de territoire.

Via cette convention, le Grand Cubzaguais a fait réaliser par l'ALEC un bilan énergétique complet du patrimoine communautaire.

Ce dernier permet de mieux comprendre les consommations et les dépenses énergétiques et de pouvoir cibler et planifier les travaux à réaliser pour agir efficacement sur nos consommations.

○ **Diagnostiquer**

Le bilan énergétique réalisé par l'ALEC permet d'avoir une vision globale de nos consommations et de prioriser les bâtiments à rénover. Il est nécessaire dans un second temps de réaliser des diagnostics thermiques plus approfondis permettant de préparer un plan pluriannuel d'investissement sur les travaux à fournir pour garantir un confort aux usagers tout en réduisant nos consommations d'énergie.

En 2022, la communauté de communes a engagé des diagnostics thermiques sur l'ensemble des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

Les autres bâtiments de notre patrimoine communautaire (bâtiment 44 et Maison des Services Publics) seront diagnostiqués en 2023.

○ Réaliser les travaux

Une fois, une connaissance précise des problématiques énergétiques de notre patrimoine, il s'agit de planifier et réaliser les travaux pour y répondre.

La programmation pour les 6 prochaines années est la suivante :

2023 :

- ⇒ Galopin des vignes : végétalisation de la toiture
- ⇒ Maison de la Petite-Enfance : reprise de la porte d'entrée et des volets
- ⇒ Ensemble des EAJE : travaux de mise en confort d'été

2023-2024 :

- ⇒ Rénovation du bâtiment « 44 »
- ⇒ Eclairage public :
 - Mise en LED
 - Pose d'horloge astronomique
 - Mise en place de coupure

2023-2026 :

- ⇒ Rénovation de la piscine de Val-de-Virvée

Celui-ci sera bien évidemment enrichie suite à la réalisation des diagnostics thermiques.



Décret tertiaire

Dans le cadre de ce décret tertiaire, deux de nos bâtiments ont été déclarés (+ de 1000m²) :

- ⇒ La Maison des Services Publics
- ⇒ La Salle Multisports Yves Prud'hommes

Ce décret tertiaire nous oblige suivant les échéances ci-dessous à réduire notre consommation d'énergie :

- ⇒ De 40% d'ici 2030
- ⇒ De 50% d'ici 2040
- ⇒ De 60% d'ici 2050

Dans ce cadre, il faudra obligatoirement trouver des solutions de renouvellement, d'optimisation et si besoins de rénovation de bâti.

03 PRODUIRE

La dernière étape de notre Plan Energie Grand Cubzaguais va être de tendre vers l'autonomie énergétique.

La crise énergétique actuelle nous permet de prendre conscience de l'instabilité de notre dépendance à des sources énergétiques extérieures au territoire français.

A travers le PCAET, les élus du Grand Cubzaguais Communauté de communes ont déjà acté leurs objectifs en termes de production d'énergie renouvelable.

D'ici 2026, la part d'énergie renouvelable produite sur le territoire doit passer de 4 à 9%.

Actions réalisées :

- ⇒ Construction de la Maison des Services Publics, bâtiment à énergie positive
- ⇒ Réalisation d'études d'opportunités photovoltaïque sur les parkings du la MSP, du centre aquatique
- ⇒ Pose de panneaux photovoltaïques sur toit du centre aquatique

Actions en projets :

- ⇒ Pose d'ombrières photovoltaïques que les parkings de la Maison des Services Publics et du Centre Aquatique
- ⇒ Étude de faisabilité géothermie sur la ZAC Parc d'Aquitaine
- ⇒ Modification des systèmes de gestion de chauffage des équipements de la collectivité
- ⇒ Réalisation d'un Schéma Directeur du Photovoltaïque